



Le lundi 8 décembre 2014

Monsieur Yves Bolduc
Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport
Édifice Marie-Guyart
1035, rue de la Chevrotière 16^e étage
Québec (Québec)
G1R 5A5

Objet : Scénario de redécoupage du territoire de la Commission scolaire des Patriotes

Monsieur le Ministre,

C'est avec beaucoup d'inquiétude que les membres du Conseil d'établissement de l'école primaire Louis-Hippolyte-Lafontaine de Boucherville ont pris connaissance du scénario de redécoupage des commissions scolaires qui a été rendu public le 20 novembre dernier. Si ce scénario se concrétisait, notre ville passerait ainsi à la commission scolaire Marie-Victorin.

Après avoir pris connaissance de la proposition ministérielle et de l'avis préparé par la commission scolaire des Patriotes, le Conseil d'établissement que je représente a décidé de se positionner contre cette proposition de redécoupage du territoire de notre commission scolaire, et ce, en raison des nombreux effets négatifs qu'un tel scénario aurait sur nos enfants, notamment dans notre ville, et sur nos finances publiques.

Pour nos adolescents de Boucherville, la proposition de redécoupage ferait en sorte que plusieurs programmes du secondaire ne seraient plus accessibles : concentration anglais, musique, École d'éducation internationale de McMasterville, etc. Dans ce dernier cas, on parle du tiers de la clientèle qui devrait se trouver une nouvelle école, dont bon nombre de jeunes de notre municipalité.

Pour nos enfants du primaire, étant donné qu'une nouvelle organisation scolaire et une nouvelle répartition des élèves seraient appliquées, cela pourrait créer de nombreux déplacements d'école. Plusieurs enfants ont déjà vécu leur part de changements dans leur parcours scolaire.

Pour nos élèves éprouvant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage, un redécoupage serait très dommageable. En effet, bon nombre de nos enfants ayant des défis particuliers fréquentent des

classes dans une autre ville que Boucherville. Ainsi, ces enfants seraient déracinés de leurs écoles ce qui mettraient en péril leur réussite et les services dont ils ont grandement besoin.

Enfin, l'argument financier en est un de taille pour tous les contribuables. Considérant les frais démesurés qui devront être engagés pour relocaliser le siège social et construire une nouvelle école secondaire, nous sommes d'avis que les économies provinciales du redécoupage des commissions scolaires y seraient englouties et en bout de ligne, que le scénario proposé augmenterait encore la taxation scolaire. Nous croyons qu'en tant qu'électeurs et payeurs de taxes, il faut investir dans les services aux élèves plutôt que dans le béton.

Monsieur le Ministre, nous ne voyons aucun avantage pour la réussite et le bien-être de nos enfants à ce que les limites de la commission scolaire des Patriotes soient modifiées tel que proposé. En tant que citoyens, nous sommes également inquiets des impacts financiers du scénario qui a été rendu public. Le Conseil d'établissement de l'école Louis-Hippolyte-Lafontaine vous demande donc de bien vouloir tenir compte de tous ces impacts négatifs dans la prise de votre décision finale.

Tout comme une majorité de Québécois nous sommes d'avis que des changements s'imposent pour réduire les coûts et améliorer les services. Mais le projet actuel qui concerne la commission scolaire des Patriotes ne rencontre nullement ces objectifs.

Nous vous remercions de votre attention et nous vous prions, Monsieur le Ministre, de bien vouloir accepter nos salutations les plus distinguées.



Robert Langlois
Président du Conseil d'établissement
École primaire Louis-Hippolyte-Lafontaine